



MAIRIE
de
68500 BERGHOLTZ

COMMUNE DE BERGHOLTZ

RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

RESPONSABLE :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

DATE DE RESERVATION :

NATURE DE LA RESERVATION :

MISE A DISPOSITION DE LA CUISINE : OUI / NON

MISE A DISPOSITION DE LA VAISSELLE OUI / NON

NOMBRE APPROXIMATIF DE PERSONNES : (120 maxi)

PRIX DE LA LOCATION : €

Le règlement se fait *avant la date de la location*, par **virement** sur le compte de la trésorerie SGC de Guebwiller, en précisant « M/Mme..., location salle des fêtes de Bergholtz, en date du ... ».

CHAUFFAGE : forfait de **40€** du 1^{er} novembre au 31 mars (extensible du 1^{er} avril au 31 mai selon météo) :
OUI / NON Attention le chauffage est limité à 19°C (décision du conseil municipal en date du 19/09/2022)

PARTICIPATION REDEVANCE ORDURES MENAGERES : 20€ (à sortir en fin de nettoyage)
OUI / NON

A FOURNIR AVEC LE PRESENT CONTRAT

- Chèque de caution 1000 € à l'ordre du trésor public.
- Chèque de caution ménage 300 € à l'ordre du trésor public
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Le locataire s'engage à fournir tous les documents nécessaires à la location de la salle dans un délai de 2 semaines avant la date de réservation.

J'ai pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait en double exemplaire à Bergholtz.

DATE : **SIGNATURE (mention lu et approuvé)** :

La sous-location de la salle à une personne extérieure du village est interdite, sous peine de facturation du tarif plein extérieur, à savoir 550€

DATE :
Signature responsable :

CLES REMISES LE :
CLES RENDUES LE :

CHEQUE DE CAUTION
RENDU / DETRUIT LE

